

Les alarmes informatiques permettant à des malades connus d'échapper à des accidents graves iatrogéniques lors d'une réadmission



Patrick Courtin

Titre

mise en place depuis plusieurs années d'une alarme informatique dans notre Etablissement de soins permettant à des malades connus d'échapper à des accidents graves iatrogéniques lors d'une réadmission.

Objectif

utiliser l'outil informatique pour renforcer la sécurité des malades en mettant en place une alarme informatique dès l'admission afin de limiter les risques iatrogéniques (parfois dramatiques) par méconnaissance de certains antécédents connus des patients (allergie, maladies contre indiquant formellement l'administration de certains produits).

Pourquoi ?

- Malades allergiques connus de nos services avec un dossier où il est fait mention de cette allergie,
- Malades porteurs connus de maladies rares contre indiquant l'emploi de certains produits avec un dossier où il est fait mention de cette maladie,
- Problème médico-légal si la prise en charge de ces malades est faite avant d'avoir pu prendre connaissance de leurs antécédents lors d'une réadmission,
- Souci d'améliorer la sécurité des malades et des médecins en évitant des accidents graves et dramatiques par méconnaissance de certains antécédents.

Pour quels malades ?

- Malades « allergiques » connus avec un niveau d'imputabilité suffisant et validé pour faire partie d'un listing,

- Malades porteurs d'une maladie contre indiquant de façon formelle certains produits :
Hyperthermie maligne, mastocytose systémique, déficit en G6PD, porphyrie ,myasthénie
,myopathie.